

Martigny, le 27 avril 2023

### Organisateur

FVS Group  
Rue du Levant 91  
Case postale 224  
CH - 1920 Martigny

Tél +41 27 722 00 34  
Fax +41 27 721 07 22  
info@fvsgroup.ch  
www.fvsgroup.ch

### Contact médias

*Samuel Bonvin*  
Directeur général  
samuel.bonvin@fvsgroup.ch  
+ 41 27 722 00 34

*Patrice Walpen*  
Président du salon  
+ 41 79 821 74 38

*Solène Carron*  
Cheffe de projet du salon  
solene.carron@fvsgroup.ch  
+41 27 721 07 53

### Dossier de presse

Le dossier de presse complet (communiqué, photos, visuels) sur le salon Agrovina est disponible sur : [agrovina.ch/presskit](http://agrovina.ch/presskit)

L'innovation au service de la terre, la réponse aux défis stratégiques d'aujourd'hui et de demain.

**Le salon Agrovina décernera pour la septième édition consécutive un Prix de l'Innovation. Ce concours, ouvert à tous, vise à stimuler et récompenser les entreprises, les start-ups et les institutions pour un projet ou un produit novateur pour les domaines liés à l'œnologie, à la viticulture ou encore à l'arboriculture.**

**Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 octobre pour le dépôt des dossiers de candidature au Prix de l'Innovation.**

Pour Patrice Walpen, Président du salon AGROVINA, « persévérance et audace » est la devise au cœur du quotidien des producteurs de vin et de fruits, des agriculteurs, des entrepreneurs viticoles ou arboricoles et autres entités de la région et d'ailleurs : « Chaque jour, ils sont confrontés à de nouveaux défis. Tant les enjeux économiques actuels que l'évolution des besoins et attentes de la clientèle les poussent à se surpasser pour proposer des solutions les plus efficaces possibles. Jour après jour, ils remettent en question ce qui existe, expérimentent de nouveaux produits ou modèles, et mettent tout en œuvre pour adapter ou améliorer leurs méthodes de travail. En bref, ils innovent. ».

Le Prix de l'Innovation, présenté par la Vaudoise, soutient ainsi les entreprises dynamiques pour leur engagement et encourage le potentiel d'innovation. A l'heure où la numérisation rend le travail des entrepreneurs toujours plus complexe et où les normes sociales et environnementales évoluent à grande vitesse, l'innovation est déterminante afin que le domaine vitivinicole et arboricole continue de fleurir à travers nos régions. Le Prix de l'Innovation vise à reconnaître et à mettre en lumière les efforts fournis par celles et ceux qui agissent comme des pionniers.

L'innovation devra présenter une amélioration ou un avantage concurrentiel et sera jugée selon les critères suivants : pertinence de l'innovation ; avantages technologiques ; caractère unique de l'innovation ; ergonomie ; impact positif sur l'environnement et la durabilité ; attractivité pour le marché et pour les utilisateurs.

Le jury du Prix de l'Innovation, composé de spécialistes dans les secteurs viti-vinicoles, arboricoles, digital et marketing, aura également la possibilité d'attribuer diverses mentions « Coup de cœur » aux innovations de son choix, comme en 2022 par exemple avec les coups de cœur « Écoresponsable » et « Innovation Sociale ».

Le lauréat et les coups de cœurs seront présents du 23 au 25 janvier 2024 au CERM de Martigny lors du salon AGROVINA. Cette vitrine, sise au cœur de la manifestation, est une véritable plateforme de promotion de l'innovation et d'inspiration à destination du public de professionnels.

Les lauréats seront dévoilés début décembre et la remise des prix aura lieu lors de l'inauguration officielle de la 15<sup>ème</sup> édition d'AGROVINA, le mardi 23 janvier prochain.



**Les inscriptions à Agrovina 2024 sont ouvertes sur :**

- **Inscriptions exposants :** [www.agrovina.ch](http://www.agrovina.ch)
- **Inscription au Prix de l'Innovation :** [www.agrovina.ch/innovation](http://www.agrovina.ch/innovation)

### Retour sur la dernière édition

Lors de l'édition 2022, le Prix de l'Innovation a été décerné à Sky53 de l'entreprise STI Società Tartuca Industriale. Elle a été récompensée pour le premier robot autonome dans le domaine permettant de faciliter les traitements de terrains fastidieux et répétitifs, en allégeant considérablement le fardeau des agriculteurs et en limitant les produits agrochimiques nocifs.

Deux mentions ont également été attribuées. Le « Coup de cœur Écoresponsable » revient à l'entreprise V inventions, représenté par Max Baldinger, pour sa nouvelle gamme de bouchons, Blue Line, produits à partir de plastique recyclé. La Fondation St-Hubert a reçu quant à elle la mention « Coup de cœur Innovation Sociale » pour sa caisse en bois multiusage, Kaissabrak, pratique, économique et zéro déchet.

---

### LES MEMBRES DU JURY

- **Mme Josée Bélanger** - Membre du conseil d'administration de SWP (Swiss Wine Promotion)
- **M. Danilo Christen** - Docteur responsable du groupe de recherche "culture fruitière en région alpine", Agroscope
- **M. Thierry Ciampi** - Oenologue responsable, Schenk SA
- **Mme Simone de Montmollin** - Membre du comité d'Agrovina, Présidente de l'Union Suisse des Oenologues (USEO)
- **M. Boris Keller** - Maître viticulteur, Président de Vitiswiss et de l'Association des maîtres viticulteurs de Suisse romande
- **M. Raymond Meister** - Viticulteur du Domaine de Champigny à Genève
- **Mme Edmée Rembault-Necker** - Direction & Rédaction AMTRA (Association pour la mise en valeur des travaux de la recherche agronomique)
- **M. Roland Riesen** - Professeur d'oenologie, Président IVES (International Viticulture and Enology Society)
- **M. Patrice Walpen** - Président d'Agrovina, Directeur chez Chai du Baron
- **M. Vivian Zufferey** - Docteur, Groupe viticulture, Agroscope